



Medienmitteilung Communiqué de presse

telefax • telefax • telefax

Com/scc/mf

Berne, le 9 janvier 2013

Le ministère public régional Jura bernois – Seeland communique:

Lac de Biemme

Accident de bateau - Acte d'accusation déposé

A la fin de l'année dernière, le ministère public a déposé un acte d'accusation auprès du tribunal régional compétent concernant l'accident de bateau qui s'était produit sur le lac de Biemme en juillet 2010. L'acte d'accusation porte sur l'homicide par négligence.

La vaste administration de preuves en relation avec l'accident de bateau survenu en juillet 2010 est close. A la fin du mois de décembre 2012, le ministère public du Jura bernois – Seeland a déposé un acte d'accusation auprès du tribunal régional du Jura bernois – Seeland contre le suspect principal, âgé aujourd'hui de 77 ans. Ce dernier sera jugé pour homicide par négligence.

Il est reproché à l'homme, conducteur d'un bateau à moteur, de ne pas avoir vu un bateau pneumatique, en date du 11 juillet 2010, vers 18h00, sur le lac de Biemme, près du débarcadère de l'île de Saint-Pierre. Une Argovienne de 24 ans et l'ami de cette dernière étaient à bord du pneumatique et voulaient traverser le lac dans cette embarcation. En raison de la collision qui se profilait, la femme avait sauté à l'eau depuis le pneumatique et avait ensuite été happée par l'hélice du bateau à moteur. Grièvement blessée, elle devait décéder sur les lieux de l'accident par hémorragies.

Amaël Gschwind, du service d'information du ministère public, se tient à disposition pour tout renseignement en langue française jusqu'à 11h00, au numéro 032 344 58 77.